

## Résolution n° 42

### MISSION DU COMITÉ : Politique

#### Objet : Possibilités d'adhésion internationale

1 ATTENDU QUE l'Association internationale des pompiers  
2 a été fondée en 1918 par des représentants de  
3 66 services d'incendie des États-Unis et  
4 du Canada, avec pour objectif de donner à nos confrères et consœurs pompiers  
5 la possibilité de s'exprimer sur leurs conditions de travail, leurs salaires,  
6 leur formation, leurs conditions de vie, leur santé et leur sécurité; et

7 ATTENDU QUE l'AIP compte aujourd'hui  
8 plus de 3 500 sections locales représentant plus  
9 345 000 pompiers et travailleurs médicaux; et  
10 d'urgence; et

11 ATTENDU QUE les membres de l'AIP comptent sur  
12 l'expertise de près de 200 employés partout aux États-Unis  
13 et au Canada pour mener le travail de la section dans les domaines de  
14 la santé, de la sécurité et de la médecine,  
15 de l'éducation et de la formation, des affaires gouvernementales et  
16 politiques, et plus encore; et

17 ATTENDU QU'aujourd'hui, partout dans le monde,  
18 les pompiers et le personnel médical d'urgence se tiennent prêts  
19 à intervenir, quel que soit le danger, l'origine de  
20 l'appel ou la personne qui  
21 appelle; et

22 ATTENDU QUE notre travail comporte des dangers, mais  
23 cela ne veut pas dire que nous acceptons tous  
24 les risques ou que nous ne pouvons pas veiller à la santé de nos  
25 membres; et

26 ATTENDU QU'en 2007, l'AIP a joint les  
27 syndicats d'Australie, du Royaume-Uni et de  
28 la Nouvelle-Zélande pour former l'Alliance mondiale; et

29 ATTENDU QUE l'Alliance mondiale poursuit sa  
30 croissance; et en 2023 les dirigeants de l'Australie, du Danemark,  
31 de la Finlande, de l'Allemagne, de l'Islande  
32 et de la Nouvelle-Zélande se sont rendus à New York pour  
33 assister au Symposium John A. Redmond de l'AIP sur la santé et la sécurité;  
34 et

35 IL EST ATTENDU QUE ces échanges ont démontré que  
36 ces enjeux étaient de nature globale et qu'ils requéraient  
37 une vision et des efforts communs pour répondre  
38 aux préoccupations des pompiers en matière de santé, de sécurité, de santé comportementale  
39 et de directives opérationnelles; et

40 ATTENDU QUE les dangers et les risques  
41 auxquels sont confrontés les pompiers ont considérablement changé ces

42 dernières décennies : les incendies brûlent plus vite et  
43 avec davantage de combustibles synthétiques, les méthodes de  
44 construction de bâtiments réduisent la masse et entraînent un  
45 effondrement plus rapide, et les nouvelles technologies créent une dynamique du feu et  
46 des défis techniques en matière de sauvetage en constante évolution;

47 ATTENDU QUE les changements climatiques ont pour effet  
48 d'aggraver les incendies de forêt et d'autres phénomènes météorologiques, les rendant  
49 plus extrêmes, plus fréquents et mortels; et

50 ATTENDU QUE l'AIP a participé à un atelier  
51 en Grèce – qui a connu son hiver le plus chaud jamais  
52 enregistré – sur la formation et l'évolution des dynamiques;

53 ATTENDU QUE l'AIP a joué un rôle de premier plan dans  
54 le développement de nouvelles technologies, stratégies et formations  
55 visant à améliorer la sécurité et les compétences des pompiers  
56 lors des interventions en milieu périurbain. Le  
57 programme de formation de l'AIP pour les interventions en milieu périurbain  
58 propose une formation efficace et uniforme aux  
59 pompiers ayant reçu une formation en incendies de bâtiment et qui interviennent en milieu  
60 périurbain, et les gouvernements canadien et américain ont  
61 reconnu cette formation de pointe, accordant des  
62 subventions aux services locaux pour planifier  
63 la formation IMP de l'AIP; et

64 ATTENDU QUE, alors que les nouvelles technologies, telles que les batteries  
65 lithium-ion, sont présentes sur le marché, créant  
66 de nouveaux risques pour les citoyens et les pompiers en intervention  
67 responsables de mener à bien la situation, l'AIP s'est associée  
68 au ministère américain de l'Énergie et l'Institut de recherche  
69 sur la sécurité des pompiers UL, afin de  
70 mener des recherches sur les systèmes de stockage d'énergie  
71 installés dans les propriétés résidentielles.

72 L'AIP s'est engagée à partager ces renseignements  
73 avec ses membres et la communauté internationale  
74 des pompiers; et

75 ATTENDU QUE l'AIP s'est engagée auprès de  
76 partenaires internationaux, tels que les Forces de défense  
77 civile de Singapour, pour partager les efforts de recherche  
78 et les enseignements tirés afin d'aider à mieux comprendre  
79 les conditions de défaillance des batteries et d'élaborer des outils de  
80 formation; et

81 ATTENDU QUE, durant la pandémie de COVID,  
82 l'AIP a collaboré avec des représentants du  
83 Comité international de la Croix-Rouge pour créer un  
84 groupe de travail international chargé de définir les meilleures pratiques  
85 pour la prise en charge de patients atteints de la COVID. Notre  
86 partenariat s'est poursuivi avec le syndicat des pompiers d'Israël  
87 et l'agence nationale en SMU d'Israël

88 pour l'analyse des incidents majeurs ayant entraîné des pertes massives dans chaque  
89 pays; et  
90 ATTENDU QU'en 2021, le personnel du commandement  
91 du Front intérieur israélien a aidé les membres  
92 de l'AIP en Floride à mener des opérations de recherche et de sauvetage  
93 après l'effondrement d'un immeuble, et  
94 en 2024, à la suite d'un attentat terroriste dévastateur, des pompiers de Miami Beach,  
95 membres de la section locale 1510 de l'AIP,  
96 se sont rendus en Israël pour prêter main-forte  
97 aux pompiers israéliens; et  
98 ATTENDU QUE le cancer professionnel est aujourd'hui  
99 la première cause de mortalité chez les pompiers aux États-Unis et au  
100 Canada, et qu'il est responsable de presque 75 % des noms figurant sur le monument commémoratif de l'AIP  
101 à Colorado Springs, en hommage aux  
102 pompiers morts en service; et  
103 ATTENDU QUE, comprenant la nécessité d'étudier  
104 plus en profondeur le lien entre le cancer et  
105 l'exposition aux contaminants sur les lieux de travail, le président général a  
106 nommé un médecin-chef et un conseiller scientifique en chef,  
107 et a créé le Département des sciences et de la  
108 recherche; et  
109 ATTENDU QUE, il y a deux ans, les délégués  
110 réunis lors du 56<sup>e</sup> Congrès de l'AIP ont adopté  
111 La Résolution n° 19 – le Comité de recherche sur le  
112 cancer, afin de constituer un fonds de recherche sur le  
113 cancer, et ont reconnu notre responsabilité pour le partage  
114 de nos connaissances avec les pompiers du monde entier, afin de contribuer à la protection de  
115 nos confrères et consœurs; et  
116 ATTENDU QUE le cancer n'est pas la seule maladie  
117 causant le décès de membres de l'AIP. En effet,  
118 nos membres sont exposés à un risque accru  
119 de développer une maladie cardiovasculaire et d'en mourir;  
120 il s'agit de la principale cause de décès au travail chez les pompiers; et  
121 ATTENDU QUE, en réponse aux traumatismes et au stress  
122 auxquels nos membres sont exposés chaque jour, aux niveaux  
123 plus élevés d'ESPT – comparés au grand public – diagnostiqués  
124 dans les services d'incendie, l'AIP a développé des  
125 programmes de soutien et de formation de pointe par les  
126 pairs, et a mis en place un centre de rétablissement de la toxicomanie pour  
127 les membres de l'AIP; et  
128 ATTENDU QUE nous avons cerné les risques  
129 d'exposition au SPFA dans nos équipements de protection, nous nous sommes  
130 associés aux chefs des services d'incendie métropolitains pour  
131 publier un exposé de principes mettant en garde contre ces  
132 dangers, et nous nous sommes associés à différents alliés  
133 au sein de groupes de travail environnementaux et à tous les niveaux

134 de gouvernement aux États-Unis et au Canada pour éradiquer ces éléments cancérigènes  
135 des services d'incendie; et

136 ATTENDU QUE nous devons à nos membres décédés  
137 et aux générations futures de rendre notre travail plus sécuritaire, et cette  
138 responsabilité s'étend à nos pompiers et pompières  
139 qui répondent à l'appel pour offrir du soutien dans leur  
140 pays respectif; et

141 ATTENDU QUE l'AIP est dans une position privilégiée,  
142 en tant que dirigeant syndical et en tant que leader dans la  
143 recherche, la défense des droits et le développement  
144 éducationnel des pompiers, à titre de porte-parole international et associé pour  
145 la sécurité des pompiers; et

146 ATTENDU QUE l'AIP, en comptant un plus grand nombre de  
147 membres et de partenaires internationaux, peut devenir un  
148 agent de changement et avoir un impact sur la santé des pompiers  
149 dans le monde entier; par conséquent

150 IL EST RÉSOLU QUE les délégués réunis donnent  
151 au Conseil exécutif de l'AIP le pouvoir d'étudier les  
152 moyens de développer différentes voies ou  
153 occasions pour que l'AIP développe des niveaux  
154 d'adhésion pour les pompiers, ambulanciers et  
155 secouristes du monde entier; et de plus

156 IL EST RÉSOLU QUE le Conseil exécutif de l'AIP se  
157 concentrera sur ces adhésions potentielles à  
158 l'AIP, aux parties prenantes, aux rapports de recherche, au matériel  
159 didactique, aux services de formation, aux programmes de  
160 santé et de bien-être, ainsi qu'à d'autres services potentiels; et  
161 de plus

162 IL EST RÉSOLU QUE le Conseil exécutif de l'AIP  
163 détermine ces niveaux d'adhésion et peut  
164 procéder à une période d'essai initiale avant que les  
165 membres soient reconvoqués au 58<sup>e</sup> Congrès de l'AIP.

Soumis par : le Conseil exécutif de l'AIP

Estimation des coûts : **Aucun**

Désignation annuelle ou perpétuelle : **S. O.**

**RECOMMANDATION DU COMITÉ : Adopter**

**ACTION DU CONGRÈS : Adoptée**